

Lettre destinée aux adultes de l'enfant qui est la cible de l'intimidation

*Attention de ne jamais divulguer l'identité de la personne ou des personnes qui perpétuent les comportements d'intimidation.

À l'adulte de [nom de la cible],

Il a été porté à notre attention que votre enfant est la cible de comportements d'intimidation. Nous définissons l'intimidation comme **une répétition de paroles, d'attitudes ou de gestes violents qui entraînent un déséquilibre des pouvoirs**. Nous intervenons aussi rapidement que possible lorsque nous prenons conscience de telles situations.

Les événements nous ont été rapportés en date du [date] par [votre enfant/un-e autre enfant/un-e membre du personnel]. Les comportements observés sont les suivants :

[Décrire brièvement les faits].

Nous avons rencontré [nom de l'enfant] en date du [date]. Nous avons discuté avec votre enfant des conséquences des comportements observés sur son quotidien. [Nom de l'enfant] rapporte [expliquez les conséquences rapportées par l'enfant].

Nous souhaitons vous rencontrer pour discuter plus en détails de cette situation. Nous vous demandons de prendre contact avec [nom de l'adulte du milieu] à la réception de cette lettre.

Soyez assuré-es que nous prenons la situation au sérieux et que des mesures seront mises en place pour assurer la sécurité de votre enfant.

Lettre destinée aux adultes des enfants ayant été témoins d'intimidation

*Attention de ne jamais divulguer l'identité de l'enfant ciblé·e par l'intimidation ou de l'enfant qui en est l'instigateur·trice.

Des comportements d'intimidation ont été observés dans le groupe de votre enfant. Nous définissons l'intimidation comme **une répétition de paroles, d'attitudes ou de gestes violents qui entraînent un déséquilibre des pouvoirs.**

Vu les conséquences que peuvent avoir l'intimidation sur la cible (atteinte à l'estime de soi, stress à l'idée de fréquenter notre milieu, perte d'appétit, difficultés en lien avec le sommeil, etc.) et puisque l'intimidation implique une forme ou une autre de violence, nous intervenons aussi rapidement que possible lorsque nous prenons conscience de telles situations. Dans ce contexte, nous avons parlé d'intimidation avec tous·tes les enfants du groupe.

La grande majorité des situations d'intimidation ont lieu devant témoin·s et une intervention pacifique de ceux-ci est un bon moyen pour que la violence cesse dans l'immédiat. Nous proposons 3 interventions qui peuvent être faites par les témoins d'intimidation et nous vous invitons à discuter de ces solutions avec votre enfant :

RASSURER ET INCLURE

Dire un bon mot, faire preuve de gentillesse et de bienveillance envers la cible ou l'inviter à se joindre à nous pour un jeu ou un repas, par exemple.

DIRE À LA PERSONNE QUI INTIMIDE D'ARRÊTER

Avec calme et confiance, simplement mentionner notre désaccord. Il faut évidemment prendre garde de ne pas envenimer les choses en utilisant à notre tour la violence et l'intimidation.

DÉNONCER

Signaler la situation à un adulte en autorité, ce n'est pas faire de la délation (être « snitch »). C'est un devoir citoyen de venir en aide à une personne en détresse.

Nous sommes disponibles pour discuter avec vous si vous avez des questions ou des inquiétudes.

Lettre destinée aux adultes de l'enfant qui intimide

*Attention de ne jamais divulguer l'identité de l'enfant ciblé·e par l'intimidation

À l'adulte de [nom de l'enfant],

Nous avons observé que votre enfant adopte un comportement d'intimidation à l'endroit d'un·e autre enfant [du camp, du service de garde, de la maison de jeunes]. Nous définissons l'intimidation comme **une répétition de paroles, d'attitudes ou de gestes violents qui entraînent un déséquilibre des pouvoirs.**

Vu les conséquences que peuvent avoir l'intimidation sur la cible (atteinte à l'estime de soi, stress à l'idée de fréquenter notre milieu, perte d'appétit, difficultés en lien avec le sommeil, etc.) et puisque l'intimidation implique une forme ou une autre de violence, nous intervenons aussi rapidement que possible lorsque nous prenons conscience de telles situations.

Les événements nous ont été rapportés en date du [date] par [un·e autre enfant, un·e membre du personnel]. Les comportements observés sont les suivants :

[Décrire brièvement les faits].

Nous avons rencontré [nom de l'enfant qui intimide] en date du [date]. Nous avons discuté avec votre enfant pour connaître sa perception de la situation. Nous avons aussi discuté des conséquences des comportements observés sur l'enfant ciblé·e, telles que rapportées par l'enfant ciblé·e. [Nom de l'enfant qui intimide] a réagi [expliquez brièvement la réaction de l'enfant].

Nous souhaitons vous rencontrer pour discuter plus en détails de cette situation. Nous vous demandons de prendre contact avec [nom de l'adulte du milieu] à la réception de cette lettre.

Bien que les gestes qui ont été posés par votre enfant ne sont pas acceptables et doivent cesser, nous reconnaissons que les enfants ont besoin d'accompagnement pour développer leurs habiletés sociales. Aussi, derrière tout comportement se cache une motivation. Il est fréquent que l'enfant qui intimide présente une estime de soi plus fragile. Nous vous invitons donc à ne pas chicaner ou punir votre enfant en lien avec ses comportements et de garder le dialogue ouvert.